



Votre Europe

Compte rendu de la session du mois de juillet 2012

COMMUNIQUÉS

VOTES

INTERVENTIONS



Groupes de l'Alliance Progressiste des Socialistes & Démocrates
au Parlement européen

Crédit photos : Parlement européen

LES GOUVERNEMENTS DE L'UNION EUROPÉENNE DOIVENT FAIRE LA TRANSPARENCE SUR LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME PAR LA CIA

Les gouvernements européens ont été fortement critiqués, aujourd'hui à Strasbourg, pour leur manque de transparence et de coopération dans l'enquête sur leur implication dans les restitutions extraordinaires organisées par les services secrets américains sous l'administration Bush.

Dans une résolution votée aujourd'hui par le Parlement européen, les députés invitent les Etats membres de l'UE à divulguer leurs informations sur les vols de la CIA transportant des terroristes présumés.

Sylvie Guillaume, vice-présidente du groupe S&D a déclaré:

« De nouvelles preuves ont été récemment apportées par plusieurs médias et ONG, dont Amnesty International, sur l'implication des pays européens dans le programme illégal de la CIA dit de restitutions. »

« L'Union européenne a une responsabilité collective, et nous attendons du Conseil et de la Commission qu'ils prennent une position claire sur ces violations des droits de l'homme ; ils ne peuvent plus rester silencieux. »

« Nos concitoyens exigent des éclaircissements, or aujourd'hui, il reste plus de questions que de réponses. La lutte contre le terrorisme ne justifie pas tout, sans quoi elle perdrait toute légitimité et crédibilité ».

Claude Moraes, Coordinateur LIBE S&D, a déclaré:

« Les États membres ont le devoir de s'acquitter de leurs obligations en vertu du droit international et d'enquêter sur ces graves violations des droits humains qui ont eu lieu avec le programme de la CIA. Malgré les preuves croissantes, l'Europe refuse toujours d'assumer une quelconque responsabilité pour ces détentions illégales et les restitutions. Le soutien à ce rapport aujourd'hui devrait permettre d'imposer plus de pression sur les États membres pour qu'ils coopèrent pleinement avec l'enquête et assumer une responsabilité collective pour des actions passées. Le secret d'État ne peut pas faire obstacle à l'accès à la justice et à la divulgation de la vérité. »

Tanja Fajon, député européen, rapporteur fictif pour le groupe S&D a ajouté:

« Il est clair que les États membres de l'UE qui sont également membres de l'OTAN ont été mis au courant et ont accepté de s'engager à respecter les mesures entreprises dans le cadre du programme de la CIA. Les États membres sont tenus par les normes internationales concernant les droits de l'homme de protéger l'intégrité et le bien-être de tout individu. C'est pourquoi nous pensons qu'un appel à la responsabilité collective de tous les États membres est nécessaire car aucun État membre n'a tenté d'empêcher les activités de restitution et de protéger les droits de l'homme des personnes concernées. »



[Sylvie Guillaume](http://www.sylvieguillaume.eu)

+ 32 (0)2 28 45433

+ 33 (0)3 88 17 54 33

www.sylvieguillaume.eu

Communiqué de presse – Mardi 11 septembre 2012

VOTE DE LA DIRECTIVE SUR L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
« LA CROISSANCE VERTE N'EST PAS UN LUXE, MAIS UNE CHANCE POUR L'EUROPE ! »

Le Parlement européen a approuvé aujourd'hui une directive sur l'efficacité énergétique qui doit permettre de tendre vers les 20 % d'économies d'énergie d'ici à 2020.

« Alors que s'ouvre la Conférence environnementale en France, ce vote du Parlement européen constitue une avancée notable », estime **Catherine Trautmann**, membre de la commission parlementaire compétente.

« Alors que la crise frappe, que les ressources – à la fois financières, mais aussi naturelles – sont limitées, que notre balance commerciale souffre de notre dépendance énergétique, l'efficacité énergétique est un élément clé pour dessiner le contenu d'une croissance verte, en plus de la nécessaire lutte contre le changement climatique », ajoute l'eurodéputée.

« En tenant bon face à la droite, au Parlement comme au Conseil, le S&D et les Verts ont finalement obtenu une directive qui se veut utile et exhaustive. Les obligations qui découlent de ce texte demanderont la création de nombreux emplois - audit énergétique, isolation des bâtiments, etc... ».

« La directive liste une série de champs obligatoires contribuant à l'objectif d'efficacité énergétique : rénovation des bâtiments publics, stratégie de mobilisation des investissements pour la rénovation du parc résidentiel et commercial, cogénération, certificats d'économie d'énergie... ».

« Enfin, nous avons également obtenu de la Commission européenne qu'elle publie une liste d'initiatives sectorielles complémentaires afin d'assurer que l'objectif global de 20% d'économies d'énergie d'ici 2020 soit effectivement atteint. Le cap est fixé, les Etats membres doivent maintenant mettre en œuvre cette directive dès que possible ! », conclut **Catherine Trautmann**.



Catherine Trautmann
+ 32 (0)2 28 45425
+ 33 (0)3 88 17 54 25
www.catherinetrautmann.eu

APRÈS L'AFFAIRE DU MÉDIATOR, PLUS DE SÉCURITÉ POUR LA SANTÉ DES EUROPÉENS !

Le Parlement européen a révisé aujourd'hui deux législations sur la pharmacovigilance dans l'Union européenne.

« C'est au niveau européen que nous devons détecter, évaluer et prévenir les effets indésirables des médicaments mis sur le marché dans l'Union européenne », explique **Gilles Pargneaux**. « Après l'affaire du Médiateur, la Commission européenne a effectué un "test de résistance" qui a permis d'identifier les faiblesses dans la législation actuelle. Ce travail a abouti à ces révisions ».

« Les améliorations apportées aujourd'hui sont nombreuses : elles consistent notamment dans la mise en place d'une procédure d'urgence à caractère automatique, la création d'un nouveau mécanisme déclencheur de la procédure d'urgence et la clarification des obligations de transparence des entreprises », ajoute l'eurodéputé.

« La réglementation européenne marque aujourd'hui un pas significatif pour davantage de sécurité sanitaire pour les européens, et nous nous en félicitons », conclut **Catherine Trautmann**.



[Gilles Pargneaux](#)
+ 32 (0)2 28 45440
+ 33 (0)3 88 17 54 40
gillespargneaux.typepad.fr



[Catherine Trautmann](#)
+ 32 (0)2 28 45425
+ 33 (0)3 88 17 54 25
www.catherinetrautmann.eu

FEU VERT DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE ALLEMANDE AU MÉCANISME EUROPÉEN DE STABILITÉ : « UNE BONNE NOUVELLE SOUS CONDITION »

La Cour constitutionnelle de Karlsruhe a autorisé aujourd'hui l'adoption par l'Allemagne du Mécanisme européen de stabilité (MES), dispositif européen destiné à prévenir la contagion de la crise de la dette. La Cour avait été saisie de plusieurs plaintes s'opposant à la participation de l'Allemagne au MES.

« Nous prenons acte de cette décision dans un contexte où le Président de la République plaide en faveur d'une intégration solidaire » a réagi **Catherine Trautmann** au nom de l'ensemble de la délégation socialiste.

« Ce bon signal envoyé ne doit pas nous faire oublier le problème de fonds qui se pose à propos du MES : ce dernier ne pourra bien fonctionner qu'avec l'octroi d'une licence bancaire et l'accès au refinancement de la BCE » estime **Liêm Hoang Ngoc**, membre de la commission des affaires économiques et monétaires.

« Par ailleurs, en exigeant que toute augmentation de la capacité du MES soit autorisée par le Bundestag et le Bundesrat, la Cour de Karlsruhe juge que toute avancée dans l'Union économique et monétaire doit aller de pair avec le renforcement de la légitimité démocratique », conclut **Pervenche Berès**, présidente de la commission de l'emploi et des affaires sociales.



Catherine Trautmann

+ 32 (0)2 28 45425

+ 33 (0)3 88 17 54 25

www.catherinetrautmann.eu



Pervenche Berès

+ 32 (0)2 28 45777

+ 33 (0)3 88 17 77 77

www.pervenche-beres.fr



Liêm Hoang-Ngoc

+ 32 (0)2 28 45435

+ 33 (0)3 88 17 54 35

www.liemhoangngoc.eu

Le mercredi 12 septembre, le Parlement européen s'est prononcé sur les trois premiers textes de la réforme de la Politique Commune de la Pêche. Anticipant le vote qui aura lieu sur le Règlement de base et le FEAMP à la fin de l'année, ces rapports permettent d'amorcer les débats.

Pour Isabelle Thomas, Députée européenne socialiste française membre de la commission de la pêche, c'est un bon début mais beaucoup reste encore à faire. Elle souligne notamment que *"les votes ont permis de démontrer qu'une majorité du Parlement n'est pas en faveur de concessions de pêches transférables (CPT) visant à libéraliser le secteur de la pêche. Même s'il est encore malheureusement fait référence aux CPT dans le texte adopté, ceux-ci deviennent facultatifs. Une position plus atténuée a également été adoptée sur le débarquement obligatoire des rejets, on envisage maintenant une mise en œuvre graduelle au cas par cas, en prenant en compte les différentes contraintes des pêcheries. Si le débarquement des captures accessoires devait être approuvé dans le règlement de base, on a également obtenu dans le texte sur l'Organisation Commune des Marchés la garantie qu'un dédommagement financier serait prévu pour les professionnels. Enfin pour ce qui est du Rendement Maximal Durable, un compromis a pu être obtenu afin que ce taux soit appliqué au plus tard en 2020 et non en 2015."*

Beaucoup de propositions qui viennent donc atténuer la proposition de la Commission européenne, mais Isabelle Thomas souligne qu'il reste encore beaucoup de travail à faire: *"il va falloir intensifier nos négociations en commission afin de nous assurer encore davantage d'un véritable équilibre entre les piliers économique, environnemental et social de la réforme, ce dernier ayant été relayé au second plan dans la proposition de la Commission européenne, au détriment des objectifs UE2020. Le débat sur le renouvellement de la flotte vieillissante devrait également faire partie des grands chantiers des mois à venir, car c'est un aspect fondamental du développement d'une pêche moderne."*

Catherine Trautmann, Présidente de la Délégation Socialiste Française, rappelle que nous n'avons pas le droit à l'erreur: *"nous définissons actuellement l'avenir de la pêche européenne, si cette réforme est imparfaite il faudra attendre 10 ans avant que les discussions soient rouvertes. C'est par ailleurs la première fois que le Parlement a un pouvoir de colégislateur sur ces questions, qui traditionnellement était réservées aux Etats membres, nous nous devons donc d'être à la hauteur de nos nouvelles prérogatives, il en va du bien de la ressource halieutique, des activités de pêche et de l'économie de nos zones côtières."*



Isabelle Thomas
+ 32 (0)2 28 45432
+ 33 (0)3 88 17 54 32
isabelle-thomas.fr



Catherine Trautmann
+ 32 (0)2 28 45425
+ 33 (0)3 88 17 54 25
www.catherinerautmann.eu

LES EURODÉPUTÉS S&D SE FÉLICITENT DU CHOIX D'HARLEM DÉSIR POUR SUCCÉDER À MARTINE AUBRY À LA TÊTE DU PARTI SOCIALISTE

Le président du groupe socialiste et démocrate au Parlement européen **Hannes Swoboda** se félicite du choix de **Jean-Marc Ayrault** et de **Martine Aubry** de proposer **Harlem Désir** comme premier secrétaire du parti socialiste français.

"*Harlem Désir joue un rôle très important dans notre groupe dont il a occupé les fonctions de vice-président chargé de l'économie et des affaires sociales*", a déclaré **Hannes Swoboda**.

"*Nous apprécions son engagement européen. Si sa désignation pour succéder à Martine Aubry à la tête du parti socialiste est confirmée par les militants, ce sera une très bonne nouvelle notamment dans la préparation des prochaines élections européennes de 2014.*

Harlem Désir est à l'origine d'un Appel des sociaux-démocrates européens pour un renouveau du projet européen. Il peut compter sur le soutien de notre groupe dans sa volonté de réorienter l'Europe. Ensemble, nous continuerons à œuvrer à la construction d'une Europe socialement plus juste, plus solidaire et plus démocratique".

La présidente de la délégation socialiste française **Catherine Trautmann** a déclaré pour sa part: « *Je viens de prendre connaissance du choix fait par les signataires de la motion commune de **Jean-Marc Ayrault** et de **Martine Aubry** de désigner comme premier signataire **Harlem Désir**. C'est un choix dont je me félicite : pour travailler au quotidien avec Harlem Désir, je connais son sérieux, son engagement, sa force de travail et sa loyauté. Il a déjà démontré par le passé son habileté à diriger le Parti socialiste. Je ne doute pas de sa capacité à préparer les idées et les équipes de demain et à poursuivre la rénovation* ».

« *Si les militants adhèrent à ce choix, il s'agira d'une bonne nouvelle non seulement pour notre Parti, mais également pour l'Europe et sa place dans le débat public en France, ainsi que pour la délégation, qui sera particulièrement fière de compter parmi ses membres son Premier secrétaire !* ».



Catherine Trautmann

+ 32 (0)2 28 45425

+ 33 (0)3 88 17 54 25

www.catherinerautmann.eu

LA QUALITÉ, UNE VALEUR AJOUTÉE POUR LES AGRICULTEURS ET LES CONSOMMATEURS EUROPÉENS

Depuis les années 90, l'Union européenne développe une politique de qualité de ses produits agricoles et alimentaires. Cette politique poursuit plusieurs objectifs: aider les producteurs à mieux faire connaître et vendre leurs produits, améliorer leur compétitivité, soutenir la diversité, garantir une information aux consommateurs, respecter l'environnement et préserver la ruralité. Cette politique se base sur des labels et systèmes de qualité².

« *L'enjeu est d'améliorer, de simplifier et de renforcer la cohérence de la législation existante* », explique **Eric Andrieu**, membre de la commission de l'agriculture au Parlement européen.

« *Dans le paquet de qualité initial, seul le premier rapport sur les systèmes de qualité a aujourd'hui été adopté, le second rapport sur les normes de commercialisation ayant été renvoyé dans le débat sur la réforme de la PAC* », ajoute l'élue.

« *Si nous souscrivons très largement aux propositions de révision réglementaire de la Commission, nous avons réussi à améliorer le texte. Les principales avancées portent notamment sur l'ajout de nouveaux produits comme le sel, la bière, pain, huiles essentielles qui jusqu'ici ne pouvaient pas bénéficier d'une AOP ou IGP. Les groupements de producteurs faisant une demande de signes de qualité pourront mieux vendre et protéger leurs produits contre les usurpations et utilisations commerciales cherchant à tromper les consommateurs. Ces signes sont des atouts considérables pour l'emploi et le développement de régions fragiles mais riches d'une grande diversité de produits de qualité. Les Etats membres auront la possibilité de conserver sur l'étiquetage de leurs produits des mentions de qualité facultatives non couvertes par la réglementation. Grâce à une action déterminée du Parlement européen, ils pourront désormais y faire apparaître la mention "produit de montagne". Et toujours à sa demande, les mentions « produit de l'agriculture insulaire », « produits locaux » et « vente directe » seront mises à l'étude par la Commission, pour espérons le dans le futur, déboucher sur une nouvelle législation* », précise **Eric Andrieu**.

« *Notre seul regret est de ne pas avoir pu obtenir la régulation des volumes pour les produits placés sous signe de qualité, dans leurs zones géographiquement délimitées. Mais nous reviendrons sur ce point au sein du débat sur la réforme de la PAC* », conclut l'eurodéputé.



Eric Andrieu

+ 32 (0)2 28 45170

+ 33 (0)3 88 17 51 70

Communiqué de presse – Jeudi 13 septembre 2012

PRÉFÉRENCES COMMERCIALES POUR LE PAKISTAN SUITE AUX INONDATIONS DE 2010 : SOLIDARITÉ NE RIME PAS AVEC COMMERCE !

En 2010, suite aux inondations subies par le Pakistan, le Conseil européen avait demandé des mesures d'urgence sous forme de préférences commerciales -temporaires- pour soutenir le pays, gravement touché. L'accès du Pakistan au Système de Préférence Généralisé avait été refusé précédemment par le Parlement européen, notamment du fait du non-respect des conventions fondamentales sur les droits de l'Homme.

Le Parlement européen a validé aujourd'hui cette approche, ce que la délégation socialiste condamne.

« Deux ans après la catastrophe, l'urgence n'est plus là. Un tel soutien est pervers et biaisé, car il revient à faire payer à quelques uns en Europe – le secteur du textile au Portugal, en Espagne et en Italie – une solidarité avec le Pakistan que nous devrions assumer collectivement. Par ailleurs, en ne ciblant que quelques secteurs d'activités, nous n'aidons pas l'ensemble des pakistanais », explique **Henri Weber**.

« Les relations commerciales de l'UE avec ses partenaires doivent toujours être guidées par une réelle exigence de conditionnalité. De plus, le commerce ne sera jamais une réponse adaptée aux crises humanitaires, contrairement à ce que prônent les partisans du libre échange généralisé, - et particulièrement ceux, qui, via cet accord, ont un intérêt commercial majeur », insiste **Henri Weber**. *« A l'heure où le juste échange s'impose enfin dans le débat public, ce vote est particulièrement regrettable »* conclut l' élu.



[Henri Weber](#)

+ 32 (0)2 28 45788

+ 33 (0)3 88 17 57 88

www.henriweber.eu

Sylvie Guillaume (S&D). – Monsieur le Président, comme mes collègues, je veux féliciter nos collègues, Hélène Flautre et Sarah Ludford, pour l'excellent travail qui a été réalisé dans ce rapport et pour les efforts fournis pour mettre toutes les autorités devant leurs responsabilités dans une affaire aux contours fort nébuleux.

Nous sommes confrontés, dans plusieurs pays, à une situation concernant des violations des droits de l'homme qui se sont produites sur le sol européen et qui ont fait naître davantage de questions qu'elles n'ont trouvé de réponses.

La lutte contre le terrorisme ne peut certainement pas tout justifier, sans quoi elle perdrait toute sa légitimité. À cet égard, je souhaite tout particulièrement insister sur la tendance au recours abusif à la notion de secret d'État ou de sécurité nationale dans cette affaire. Ils constituent autant d'obstacles au contrôle parlementaire et judiciaire. La transparence dont doivent faire preuve les États membres et les institutions européennes est pourtant une condition indispensable pour assurer à l'action publique toute sa légitimité et sa crédibilité dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière, dans le respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine.

Reste que, même si certains pays ont été cités en particulier, il y a une responsabilité collective de l'Union européenne, et nous attendons du Conseil qu'il prenne une position claire sur des faits avérés, au lieu de se contenter de simples allégations de cas de violations des droits de l'homme, qui ne peuvent plus être passés sous silence.

La Commission, de son côté, doit aussi évaluer les faits à l'aune des traités et mettre tout en œuvre pour aider à ce que la lumière soit faite dans cette affaire. Je veux en profiter également pour féliciter les citoyens, extrêmement nombreux, qui se sont mobilisés autour de ce rapport dont ils attendent le vote avec impatience, afin que les choses bougent enfin.

J'espère donc qu'il recueillera demain un soutien fort de notre assemblée.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Sylvie Guillaume](#)

+ 32 (0)2 28 45433

+ 33 (0)3 88 17 54 33

www.sylvieguillaume.eu

INTERVENTION DE SYLVIE GUILLAUME DANS LE DÉBAT SUR LE SOUTIEN ET LA PROTECTION DES VICTIMES

Sylvie Guillaume (S&D). – Monsieur le Président, Madame la Commissaire, chers collègues, nous devons nous féliciter du résultat final obtenu sur ce texte, qui va dans le sens d'une meilleure prise en compte de la vulnérabilité des victimes – victimes qui s'estiment trop souvent, et à raison, insuffisamment respectées et, parfois, moins soutenues que les auteurs des crimes eux-mêmes.

Un petit bémol tout de même, parce que nous aurions tous aimé aller plus loin encore, en étendant la liste des victimes vulnérables, mais le Conseil n'était pas d'accord, invoquant des raisons de coût financier, ce qui est un sujet compliqué en cette période de crise économique.

Reste que le principe d'une audition individuelle de chaque victime demeure, ce qui devrait prévenir tout risque de discrimination dans l'accès des victimes aux différents services. Il s'agit d'un grand pas en avant, qui permettra de mieux définir les droits et besoins des victimes sur tout le territoire européen et d'y répondre de la façon la plus appropriée, en tenant compte des besoins spécifiques de chacun et, en particulier, des femmes victimes de violences.

Nous devons saluer ces avancées, comme nous devons saluer également le travail des deux rapporteuses sur ce dossier.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Sylvie Guillaume](#)

+ 32 (0)2 28 45433

+ 33 (0)3 88 17 54 33

www.sylvieguillaume.eu

INTERVENTION DE CATHERINE TRAUTMANN DANS LE DÉBAT SUR L'ÉTAT DE L'UNION

Catherine Trautmann (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Président de la Commission, je crois que l'état de l'Union, pour nous députés, c'est l'état des Européens.

Les Européens sont taraudés par trois risques: financier, de santé et en matière d'emploi. J'aurais souhaité vous entendre sur la protection de l'épargne populaire. J'aurais souhaité plus d'ambition sur la question du réarmement industriel par l'énergie, par l'environnement, par le numérique. Puis, j'aurais souhaité, aussi, que vous fassiez preuve de lucidité. En effet, si l'on veut sortir de la crise, il faut un calendrier qui soit adapté à l'effort – celui des États membres, celui des citoyens. Sur ce plan, je voudrais dire qu'il n'y a pas de progrès démocratique sans droits sociaux et, sur le plan social, certains l'ont dit, le compte n'y est pas encore.

Nous avons besoin de garanties en matière d'emploi, en matière de non-agression du modèle social européen ainsi que de garanties sur le plan de l'effort financier et fiscal de l'ensemble de ceux qui nous élisent et qui veulent retrouver la confiance dans l'Union européenne.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Catherine Trautmann](#)

+ 32 (0)2 28 45425

+ 33 (0)3 88 17 54 25

www.catherinetrautmann.eu

INTERVENTION DE PATRICE TIROLIEN SUR L'EXCLUSION DE CERTAINS PAYS DES PRÉFÉRENCES COMMERCIALES

Patrice Tirolien (S&D). – Monsieur le Président, nous savons tous ici combien les négociations sur les APE sont longues et fastidieuses. Voilà pourquoi mon sentiment est double sur ce dossier. D'un côté, un rapide coup d'œil permet de constater que seuls dix-huit des trente-six pays ACP qui ont amorcé ou signé un APE l'ont ratifié. Les autres sont donc incités à conclure et à mettre en œuvre rapidement un accord, au risque de voir leurs efforts de négociation ruinés par une date butoir comme 2014. D'un autre côté, nous savions, dès 2007, que ce règlement ne serait que temporaire, incompatible qu'il est avec les règles de l'OMC.

Ces éléments m'amènent donc à penser que la proposition de notre rapporteur constitue le meilleur compromis possible pour donner aux services de la Commission et aux pays ACP le temps nécessaire pour conclure les négociations APE. Néanmoins, si lors du vote de demain, la date du 1er janvier 2016 n'obtenait pas de majorité, j'appelle les collègues à rejeter la proposition de la Commission.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Patrice Tirolien](#)

+ 32 (0)2 28 45829

+ 33 (0)3 88 17 58 29

www.patrice-tirolien.fr

Patrice Tirolien (S&D). – Monsieur le Président, chers collègues, je tiens à remercier nos deux rapporteurs pour le travail qu'ils ont effectué sur ce dossier.

C'était nécessaire car nous partions de très loin avec la proposition de base de la Commission: aucune mention spécifique des régions ultrapériphériques, directement concernées par la concurrence des pays d'Amérique latine; pas de déclenchement automatique du mécanisme de stabilisation; pas de possibilité offerte à notre Assemblée de demander l'ouverture d'une enquête de sauvegarde; pas de prise en compte de normes sociales et environnementales comme pouvant constituer un avantage concurrentiel déloyal.

Voilà pourquoi il est extrêmement important que le vote de demain valide les avancées obtenues sur ces points au sein de la commission du commerce international.

Malgré tout, ce n'est pas suffisant, car nous savons que les seuils de déclenchement de ces deux règlements sont tellement élevés qu'ils rendent ces mécanismes pratiquement inapplicables.

Par ailleurs, la Commission doit prévoir une enveloppe financière supplémentaire afin de soutenir la compétitivité de la production communautaire de bananes. Gardons à l'esprit que de nombreux emplois sont en jeu dans ces régions européennes qui comptent déjà des taux de chômage record.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Patrice Tirolien](#)

+ 32 (0)2 28 45829

+ 33 (0)3 88 17 58 29

www.patrice-tirolien.fr

Pervenche Berès, rapporteure pour avis de la commission de l'emploi et des affaires sociales. – Monsieur le Président, j'interviens au nom de la commission de l'emploi et des affaires sociales, sur le rapport de Mme Auconie, s'agissant d'une proposition pour favoriser les fonds d'entrepreneuriat social européens.

La semaine dernière, le président de la Commission, M. José Manuel Barroso, dans une excellente conférence organisée par le commissaire Andor, disait à quel point la question du modèle social européen était un élément de la compétitivité de l'Union européenne, et l'entrepreneuriat social en fait, manifestement, partie. Cette proposition que nous avons sur la table est donc une proposition bienvenue.

Cependant, je pense que nous devons veiller – et cela a été l'objet de l'avis de la commission de l'emploi et des affaires sociales – à ce qu'à travers ces fonds d'entrepreneuriat social, nous ne créions pas de nouvelles niches sur les marchés financiers. Je dois dire que, de ce point de vue-là, nous avons deux inquiétudes.

Nous avons demandé, au sein de la commission de l'emploi et des affaires sociales, que la question du logement social soit traitée de manière spécifique et je pense que c'eût été utile.

Enfin, je dois dire que la réponse du commissaire représentant le commissaire Barnier à propos de l'établissement de tels fonds dans les paradis fiscaux pose problème, me semble-t-il, car il ne s'agit pas, encore une fois, de créer de nouvelles niches ni de nouveaux riches mais bien de favoriser un nouveau secteur, très porteur, qui est celui de l'économie sociale de marché à travers cet entrepreneuriat social.

Pour voir la vidéo de cette intervention, [cliquez ici](#)



[Pervenche Berès](#)

+ 32 (0)2 28 45777

+ 33 (0)3 88 17 77 77

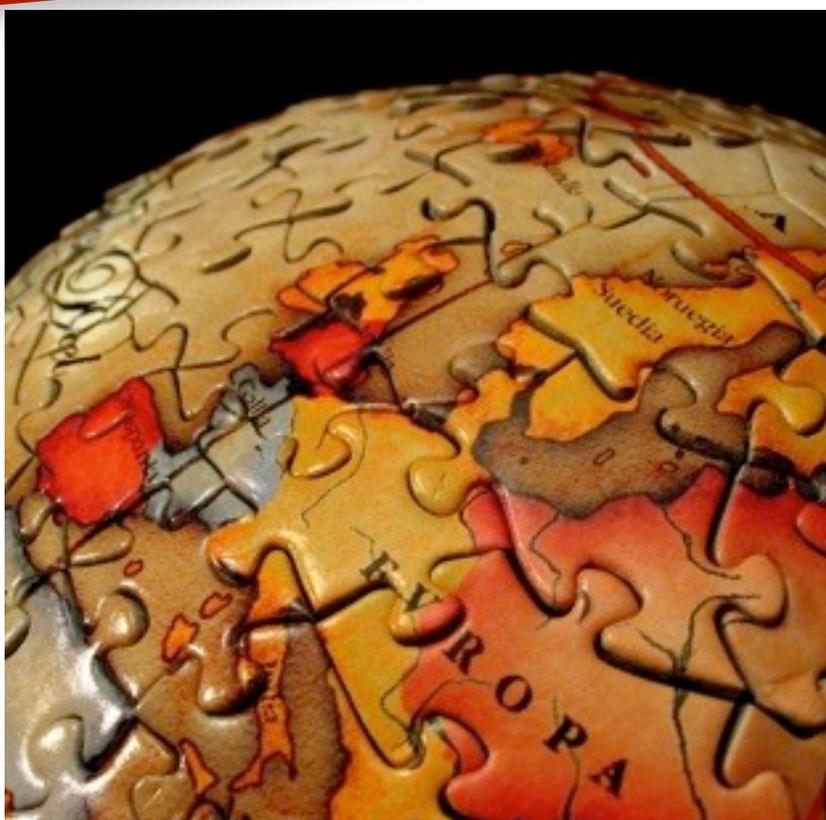
www.pervenche-beres.fr

Regardez « Votre Europe »

Ce webjournal, mensuel, est enregistré à la fin de chaque session parlementaire à Strasbourg. L'objectif est de résumer d'une façon claire et rapide notre regard sur la dernière plénière. Il vous présente, en 15 minutes, les thèmes que nous estimons importants et sur lesquels l'un de nos 14 élus s'est impliqué au cours du travail législatif.



le webjournal de la délégation :
www.deputes-socialistes.eu



Nous l'avons appelé « Votre Europe » car dans la période de crise que traverse actuellement la construction européenne, prise à tort comme bouc émissaire par certains, nous voulons souligner à quel point l'Europe telle qu'elle est en partie, et telle qu'elle devrait être encore davantage, appartient à tous les citoyens européens.